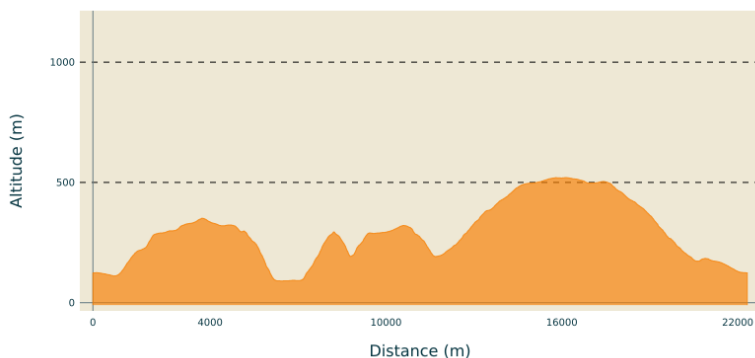


Saint-Julien-en-Saint-Alban - Tour de la basse Vallée de l'Ouvèze

PRIVAS CENTRE ARDECHE - SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN



Profil altimétrique



Altitude min 90 m Altitude max 520 m

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 7 h 30

Longueur : 22.3 km

Dénivelé positif : 932 m

Difficulté : Difficile

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine historique et religieux, Sommet et points de vue

Itinéraire


Départ : Saint-Julien-en-Saint Alban, panneau Infos Rando du Parc Émile Planet (au bord de la route D104)

Arrivée : Retour au point de départ


Balisage :  GR  PR


Communes : 1. SAINT-JULIEN-EN-SAINT-ALBAN 2. SAINT-SYMPHORIEN-SOUS-CHOMÉRAC 3. ROMPON 4. LE POUZIN 5. SAINT-CIERGE-LA-SERRE


Depuis le parking, traversez la route D104 (passage pour piétons) et prenez la Rue André Bernard sur la droite.

1.  Au **mât "Le Coin"**, suivez la direction "**St Symphorien s/s Chomérac 5,8 km - Col de Linte 1,9 km**". Rejoignez la route D104, suivez-la vers la gauche sur environ 100 m, puis continuez à droite dans la Rue Édith Piaf.


Au **mât "La Teinture"**, suivez la direction "**Le Pouzin 5,9 km**". Passez le Pont des Celliers, et allez au mât de randonnée à gauche.

2.  Au **mât "Les Celliers"**, suivez la direction "**Le Pouzin 5,8 km - Col de Linte 1,3 km**". Traversez la place (en ayant la rivière L'Ouvèze à votre droite), puis empruntez le Chemin de Saint-Alban qui monte à gauche. Passez les maisons de Saint-Alban puis, au petit carrefour routier situé plus haut, continuez à droite sur la Route des Grads. Plus loin, quittez la route et suivez le sentier qui monte à droite pour rejoindre le Col de Linte.


3.  Au **mât "Col de Linte"**, suivez la direction "**Le Pouzin 3,9 km**". Prenez la piste qui longe des parcelles de chênes. Plus loin, après un virage sur la droite puis une petite ligne droite, continuez sur le sentier à gauche. Le tracé monte doucement. Rejoignez la piste et suivez-la vers la gauche.

4.  Au **mât "Serre du Gouvernement"**, suivez la direction "**Le Pouzin 2,8 km - Grange de Cru 1,9 km**". Suivez sur la piste bordée de clôture qui traverse le plateau du Serre du Gouvernement en direction de la Vallée du Rhône. Laissez une voie sans issue sur la droite, passez sous la ligne à haute tension. Continuez jusqu'à la


petite route, et poursuivez en face le long des clôtures grillagées. Descendez en surplombant la Vallée du Rhône.


5.  Au **mât "Grange de Cru"**, suivez la direction "**Le Pouzin 0,9 km**". Longez les parois calcaires puis descendez vers Le Pouzin (sentier pentu et accidenté). En bas, passez entre les maisons, longez la digue de la rivière L'Ouvèze, puis montez les escaliers à gauche pour emprunter la passerelle. Remontez la Rue de l'Hôtel de Ville jusqu'à la mairie, traversez l'Avenue Marcel Nicolas (route D104), et continuez en face par la Rue Vincent d'Indy puis la Rue Olivier de Serres.


Au **N°63 de la Rue Olivier de Serres**, suivez la direction "**Vieux Rompon 3,6 km - Le Couvent des Chèvres 1,6 km**". Continuez par la même rue jusqu'au N°11, puis empruntez à gauche les escaliers (Rue de Rompon). Le chemin s'élève au-dessus des maisons, s'engouffre dans un vallon, traverse un ruisseau pratiquement toujours à sec, puis atteint une petite corniche (jolie point de vue sur la Vallée du Rhône et les Préalpes).


6.  Au **mât "Les Pendus"**, suivez la direction "**Le Couvent des Chèvres 0,5 km**". Quittez le GR42A, suivez le petit chemin qui monte, passez quelques marches le long d'anciennes terrasses, et continuez en gardant la Vallée du Rhône sur votre droite. Plus loin, traversez un premier petit bois, puis un second (montée assez prononcée). Passez en contrebas des ruines du Couvent des Chèvres (propriété privée) pour atteindre un replat.

7. Depuis le **site du Couvent des Chèvres**, profitez du point de vue panoramique sur la Vallée du Rhône et les Préalpes (en contrebas, observez la confluence de la rivière la Drôme et du fleuve Le Rhône). Revenez sur vos pas pour continuer la randonnée.

6.  Au **mât "Les Pendus"**, suivez la direction "**Vieux Rompon 2 km**". En tournant le dos à la Vallée du Rhône, traversez une dalle calcaire, et montez sur la droite puis sur la gauche. Suivez le petit sentier à mi-pente, obliquez sur la droite, et poursuivez la montée pour atteindre la crête et la piste située au-dessus de la carrière. Suivez la piste vers la gauche en laissant la carrière sur votre droite, en direction de la ligne à haute tension. Plus loin, passez le portail (contournez-le par la droite) et continuez sur la piste.

8.  Au **mât "Plateau de Rompon"**, suivez la direction "**Rompon 3,8 km - Vieux Rompon 0,3 km**". Continuez sur le chemin goudronné en direction de la Chapelle du Vieux Rompon (**panneau Infos Rando "Vieux Rompon"**).


9.  Au **mât "Vieux Rompon"**, suivez la direction "**St Cierge La Serre 6,1 km - Laval 0,8 km**". Dans le virage de la route, prenez à droite le sentier qui descend entre des rochers vers le hameau de Laval. Rejoignez un chemin plus large à l'approche des premières maisons, puis allez tout droit à la première intersection et à droite à la seconde intersection.


10.  Au **mât "Laval"**, suivez la direction "**St Cierge La Serre 5,3 km - Serre de Praly 1,9 km**". Suivez la Montée de Chalos, passez à côté d'un captage d'eau, et continuez à gauche au niveau du hameau Chalos. Continuez la montée par la piste le long des pins et chênes verts, et traversez plus haut le hameau Tallans.

11.  Au **mât "Tallans"**, suivez la direction "**St Cierge La Serre 3,7 km - Plaine de Meyre 2,1 km**". Continuez par la route D265A (Route des crêtes). Laissez le Chemin de Rancurel sur la droite, puis le Chemin des Grangettes et le Chemin de Fenouillère sur la gauche.

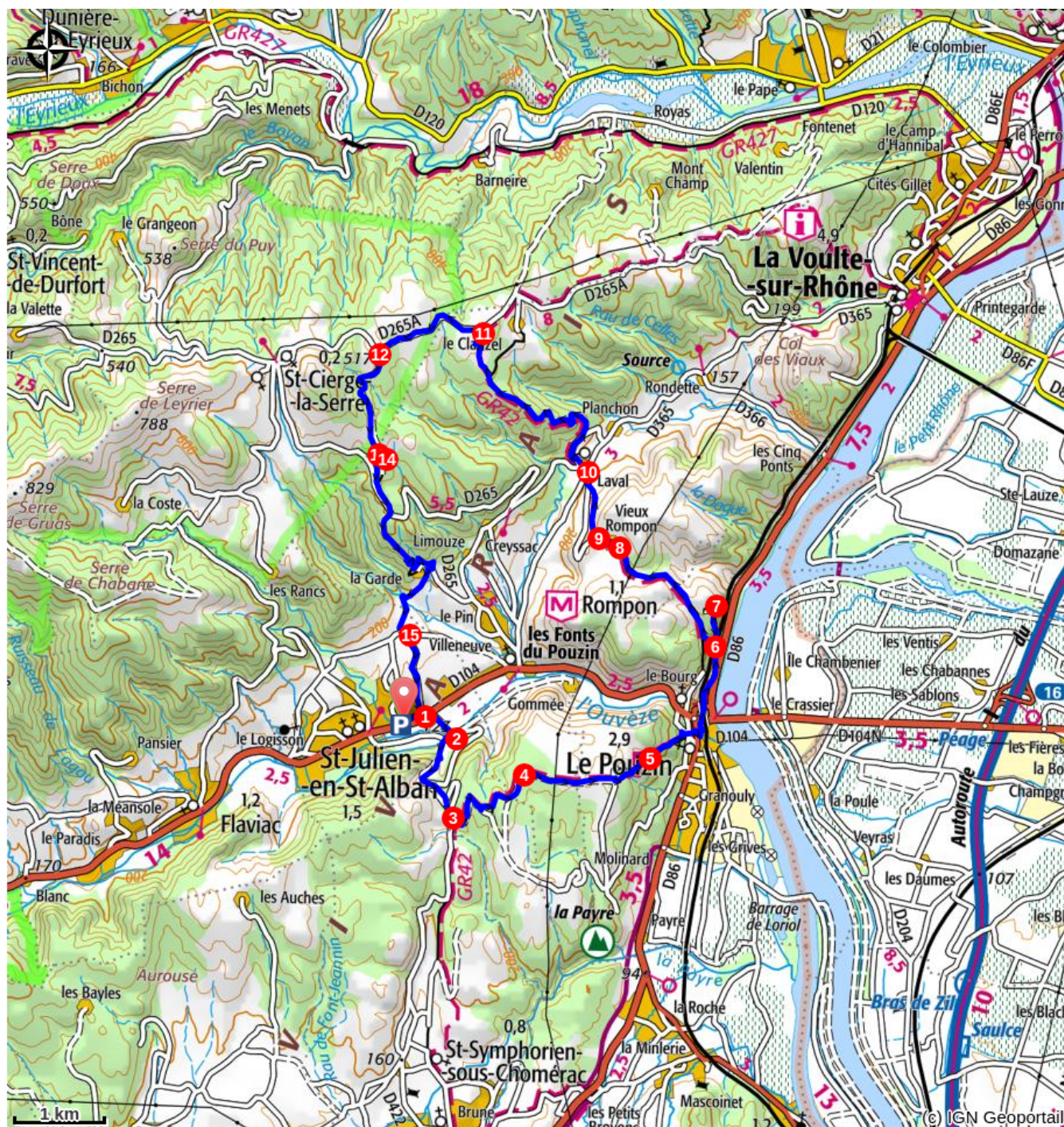
12.  Au **mât "Plaine de Meyre"**, suivez la direction "**St Julien en St Alban 6,3 km - La Branche 1,7 km**". Suivez le Chemin de Champ Riond, descendez et laissez les maisons sur votre droite.

13.  Au **mât "Champ Riond"**, suivez la direction "**St Julien en St Alban 4,8 km - La Branche 0,2 km**". Suivez la route.

14.  Au **mât "La Branche"**, suivez la direction "**St Julien en St Alban 4,6 km**". Suivez la petite route bordée de pins qui descend (Chemin de La Branche). Continuez tout droit sur la route suivante (Route de Creyssac) sur environ 200 m, puis prenez à droite le sentier qui descend en sous-bois. Après avoir passé la première maison du hameau La Garde, obliquez vers la gauche puis suivez la route qui descend vers le hameau Cordier. Passez la réserve d'eau, laissez les maisons sur la gauche, puis, au niveau du virage de la route, continuez à droite sur un chemin pierreux. Plus loin, passez le ruisseau et remontez en direction des vignes. Au niveau de la première maison, suivez le chemin qui s'oriente vers la gauche.

15.  Au **mât "Quintel"**, suivez la direction "**St Julien en St Alban - Infos rando 1,3 km**". Prenez le chemin à gauche qui passe entre les parcelles de vigne. À l'intersection suivante, continuez en face sur la petite route qui descend.

1. 🚩 Au **mât "Le Coin"**, suivez la direction "**Infos rando 0,3 km**". Prenez la Rue André Bernard, puis traversez la route D104 (passage pour piétons) pour rejoindre le point de départ.



Comment venir ?

Parking conseillé

Parking du Parc Émile Planet, au bord de la route D104 (GPS : 44.755376, 4.704280)